

Partage d'expérience n°18

Noyade, Etang de Mireloup, lieu-dit Roheard à PLERGUER – 19/04/2019

Le vendredi 19 avril 2019 à 15h53, les secours sont engagés sur la commune de Plerguer au lieu-dit Roheard à l'Etang de Mireloup où un groupe d'adolescents joue au football. L'un d'entre eux a voulu récupérer le ballon envoyé dans l'étang mais le jeune homme n'a pas refait surface.

Traitement de l'alerte

Durée : 13'57

- Une jeune fille en larmes contacte le CTA-CODIS pour alerter sur le fait que son ami, parti à la nage récupérer un ballon au milieu de l'étang de Mireloup, n'a pas pu revenir sur la berge par manque de force et est en train de se noyer.

- L'opérateur demande à la requérante de ne pas quitter des yeux l'endroit où elle l'a vu pour la dernière fois et de demander à une partie du groupe d'accueillir les secours.

- A 1'43, il engage les secours avec le code sinistre « Noyade ».

- A 2'20, elle précise qu'elle ne l'a pas vu depuis environ 3 mn auparavant.

- Pour avoir plus d'informations, l'opérateur obtient d'elle :

- Ce qu'elle voit,
- S'ils sont près du barrage,
- Si le barrage est fermé ou ouvert,
- Combien sont-ils,
- S'il y a du courant.

- La communication devient compliquée car la jeune fille perd de plus en plus ses moyens mais l'opérateur reste en ligne avec elle jusqu'à l'arrivée des secours.



Anticipation du CODIS

Alors que les premiers moyens ne sont pas encore sur les lieux, le CTA-CODIS prépare l'engagement de moyens en renfort :

- Une 2^{de} unité PLG de Saint-Malo
- Une unité PLG de Rennes Saint-Georges
- Le CTD PLG
- Un hélicoptère pour un survol rapide de la zone (Gendarmerie et/ou DRAGON 50)

A l'arrivée des secours

Situation :

1 jeune homme de 17 ans est porté disparu dans l'étang, des témoins indiquent 2 zones où ils l'ont vu pour la dernière fois.

Les 11 autres jeunes du groupe sont en état de choc psychologique.

Réactions immédiates :

- Recherche subaquatique sur les 2 zones identifiées
- Signalisation de l'accès vers la zone d'intervention par la mise en place de gilets haute visibilité permettant un guidage des moyens arrivant en renfort

Sectorisation : 1 secteur recherche et 1 secteur SAP

Evolution de la situation

Après des recherches circulaires infructueuses autour des 2 zones identifiées, d'autres techniques de recherches sont mises en œuvre notamment avec le concours de l'équipe cynotechnique embarqué sur un BLS.

Un troisième témoin se présente aux secours une heure et demi après la disparition, il donne des informations plus précises sur la zone où le jeune homme a coulé. Une nouvelle recherche circulaire autour de cette zone se révélera positive.

Moyens engagés au départ



VSAV



VLS



VLCG



VPL



VLHR



BRS



CTD



BLS

Moyens engagés en renfort

G CDT Colonne

VLCC / 2 VLCG

VPL + VTU + VLOS + VSO + VCYNO + VAR + DRAGON 50

Ordre initial & SITAC du Chef de Colonne

Situation

- Etang de Mireloup commune de Plerguer
- 1 JH 17 ans disparu dans l'étang
- 11 personnes l'accompagnant : choc psychologique
- Coupure de l'énergie du barrage

Anticipation

- Détresse psychologique +++
- Réaction violente du père de la victime
- Prévoir soutien psychologique (Psychologue de Miniac Morvan)

Objectifs

- Rechercher la victime noyée
- Limiter l'aggravation de l'état des victimes
- Prendre en charge les familles

Commandement

- VLCC positionné au Nord de l'étang
- PRV positionné salle communale de Plerguer
- OCT
- 2 secteurs mis en œuvre
 - Secteur Recherche : CDG DOL DE BRETAGNE, CTD PLG, BRS DOL, VPL+ BLS STM, VPL RENG : (4 unités PLG soit 12 plongeurs) VAR, VCYNO (2 unités CYNO soit 3 CYN dont 1 CU)
 - Secteur SAP : CDG PLERGUER
- VSAV PLERG, VLS STM, VLOS, MED DRAGON, PSY

Logistique

- VAR pour regonflage blocs plongée
- VSO pour 44 sapeurs-pompiers

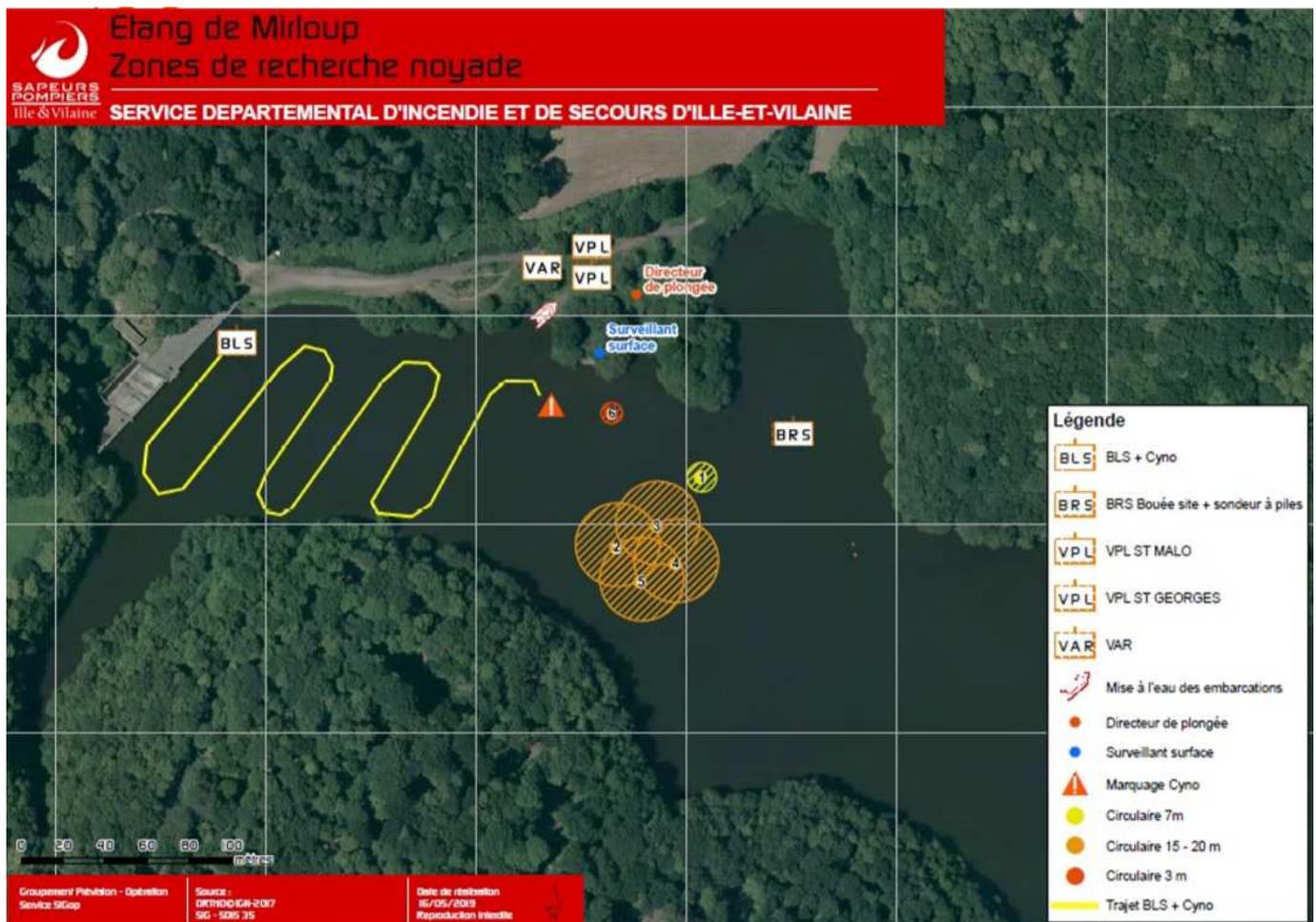
Idées de manœuvres :

- IM 1 : Recherche circulaire aux endroits indiqués par les témoins x3
- IM 2* : Recherche par équipe cynotechnique sur BLS
- IM 3 : Localisation par survol aérien
- IM 4 : Transfert des familles et impliqués vers le PRV
- IM 5 : Prise en charge psychologique des familles et impliqués
- IM 6* : Assurer l'alimentation des personnels engagés
- IM 7* : assurer la continuité en air respirable pour les PLG

*IM issues de l'ordre de conduite

Exécution :

- IM 1 : PLG STM + RENG
- IM 2* : CYN + BLS
- IM 3 : DRAGON 50
- IM 4 : VTUTP STM
- IM 5 : VSAV + VLOS + VLS + PSY + équipe DRAGON50
- IM 6* : VSO
- IM 7* : VAR



Éléments défavorables

- Peu de précisions sur la zone de disparition : le 1^{er} témoin qui accueille les secours est un adolescent qui a vu son ami disparaître et qui a du mal à gérer son émotion,
- Un groupe de personnes qui se promènent sur l'autre rive donne des indications sur un axe mais la distance demeure difficile à estimer,
- Un 3^{ème} témoin ne se présente aux secours qu'une heure et demi après la disparition, c'est lui qui sera le plus précis sur la zone où l'adolescent a coulé,
- Etang profond (-25m) présence d'un barrage, aucune visibilité pour les recherches,
- Pas d'engagement de la CUMP par le SAMU35 pour la prise en charge des familles et impliqués.

Éléments favorables

- Bonne anticipation du CODIS sur la montée en puissance du dispositif : contact CTD, point sur les moyens en plongeur,
- Bonne analyse du COS et travail conjoint avec le CU permettant l'engagement rapide d'un premier binôme plongeur,
- Intervention de jour, barrage consigné,
- Travail conjoint des unités plongeurs et cynotechniques,
- Engagement de Dragon 50 avec un sauveteur hélicoptéré et une équipe médicale sapeur-pompier (binôme médecin – infirmier),
- Bonne coordination avec les équipes de la Gendarmerie et notamment en anticipation d'une réaction violente du père de la victime,
- Présence du maire tout au long de l'intervention et mise à disposition d'une salle en dure pour réaliser un PRV,
- L'engagement d'un psychologue expert sapeur-pompier pour la prise en charge des familles, prenant le relai de l'équipe médicale du DRAGON 50, a permis une première prise en charge psychologique rapide des impliqués.

Ce qu'il faut retenir

- Le message d'ambiance permet de confirmer rapidement l'adresse, la nature et l'ampleur d'un sinistre, les réactions immédiates éventuellement entreprises et la demande de renfort : Statut 03 ou 04,
- La mise en place d'un élément (GHV dans ce cas) pour signaler un itinéraire est une action facilitant le guidage des moyens arrivant en renfort, la désignation d'un témoin peut également permettre l'accueil des secours, dans tous les cas rendre compte au CODIS de cette action,
- Solliciter l'autorité municipale permet, grâce à la mise à disposition de salle et/ou de service de restauration ou de matériel complémentaire, de faciliter la prise en charge des familles, impliqués et témoins mais aussi de faciliter le soutien opérationnel des intervenants,
- Depuis le 1^{er} mai, le SDIS 35 dispose d'une unité opérationnelle de soutien psychologique dont une des missions est d'apporter une expertise au Commandant des Opérations de Secours dans la prise en charge psychologique des intervenants, des victimes et des impliqués,
- Le travail des équipes cynotechniques, en complément des équipes de plongeurs, est une technique opérationnelle en cours d'acquisition par les unités du SDIS 35 et visant à améliorer le sauvetage de victimes disparues en milieu aquatique.

GOC



SPE

